



Le 23/10/2018

A l'attention de l'ensemble des administrés de
LE PLESSIS BRION

Nos réf : JPD/SC 2018/655

Objet : Nouvelle réglementation RGPD - demande
autorisation pour inscription sur listes communales et CCAS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la nouvelle réglementation générale sur la protection des données (RGPD) et afin d'être en conformité avec le traitement des données et la nouvelle réglementation sur ce traitement, le CCAS et la commune vous demandent par la présente votre accord pour figurer sur différents plans communaux ou listes nécessaires pour la sécurité ou l'aide à la personne (plan communal de sauvegarde, plan grand froid, plan canicule).

Ces listes peuvent contenir vos coordonnées, nom, prénom, adresse et numéro de téléphone et parfois, votre date et lieu de naissance.

Par ailleurs, le CCAS et la commune doivent réaliser chaque année une liste des personnes qui bénéficient du colis ou du repas selon leur âge.

Pour ce faire, vous trouverez, ci-dessous, le coupon réponse à compléter et à renvoyer en mairie de LE PLESSIS BRION afin de valider votre accord pour figurer sur ces listes ou plans communaux.

Je vous rappelle également que ces inscriptions ne sont bien évidemment pas obligatoires mais permettent de recueillir votre accord pour disposer de vos données personnelles qui seront utilisées uniquement par les services communaux et uniquement à destination des plans communaux et listes communales et sociales.

Vous pouvez y figurer si vous en exprimez le besoin et si vous souhaitez être contacté(e)s pendant les périodes de canicule ou de grand froid (en effet les plans canicule ou grand froid regroupent le plus souvent les personnes fragilisées, âgées).

Vous souhaitez être contacté(es) pendant les inondations pour apporter une aide bénévole (vous pouvez alors cocher la case correspondante pour être inscrit dans le plan communal de sauvegarde).

Vous pouvez également être inscrit(es) sur la liste des personnes pouvant bénéficier du colis ou du repas des aînés selon l'âge requis.

Ce présent courrier est également à votre disposition sur le site internet de la commune www.leplessisbrion.com.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire et Président du CCAS,

Jean-Pierre DAMIEN

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'utilisation de l'image d'une personne majeure ». Conformément à la loi «informatique et libertés» du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie de Le Plessis Brion, située au 76 rue Edouard Meunier, vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.